

garantir le maintien de la démocratie dans notre pays.

Des voix: Bravo!

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, je vous suis redevable, ainsi qu'au député qui vient de prendre la parole, de l'occasion que j'ai de faire une ou deux très courtes observations dans ce débat. Il aurait été intéressant de consacrer les sept ou huit minutes qui restent à certaines remarques faites par les deux derniers députés à prendre la parole. Il me suffira de dire qu'il est intéressant de rappeler combien de temps le gouvernement a consacré ici à imposer à la nation, en vertu de la loi sur la taxe d'accise, un amendement inique tendant à mettre en vigueur une taxe sur les billets d'avion, tout cela pour le voir revenir en rampant quelques semaines plus tard, disant: Après tout, les gars, nous ne voulons rien faire à ce sujet avant l'année prochaine. Cela ne signifie donc rien pour moi d'entendre parler du temps qu'on gaspille à la Chambre.

Je veux, pendant une ou deux minutes, parler de la situation qui se produit et de la tendance qui se manifeste à la Chambre, ainsi que des effets directs qu'elles peuvent avoir sur la population. Je pense aux Canadiens qui nous ont chargés de les représenter ici. A ce propos, nous ne nous adressons pas nécessairement aux députés de l'arrière-ban. Ils comprennent nos déclarations. Nous nous adressons au premier ministre élu du pays (M. Trudeau), et il ferait mieux de nous écouter, car les autres Canadiens ont prêté l'oreille et se montrent très inquiets.

Dans les quelques minutes à ma disposition, je veux signaler les conséquences fâcheuses du secret dont le gouvernement entoure des bribes de renseignements dont la révélation est vitale pour que notre économie et notre population ne souffrent pas des décisions politiques prises de temps à autre par notre gouvernement. Il y a déjà deux ans, j'ai commencé, en compagnie de mes collègues, à poser des questions à la Chambre, sur les répercussions économiques de l'intégration des bases et la réduction des dépenses pour la défense, fruits directs de la politique du gouvernement. Chaque fois que nous en avons posé, le premier ministre (M. Trudeau) et le ministre de la Défense nationale (M. Cadieux) ont rétorqué en nous assurant qu'aucune mesure précipitée ne serait prise sans consultations et sans discussions préalables avec les secteurs économiques intéressés, les provinces et les villes.

Qu'avons-nous? Sans les lire textuellement, mais en remontant au 18 juillet 1969, nous pouvons trouver des commentaires à la page 11341, le 24 juillet à la page 11537 et encore tout récemment le 8 décembre à la page 11697 du compte rendu. Permettez-moi d'en citer un brièvement. Je ne le prends pas entièrement mais légèrement hors du contexte sans modifier ce qu'en somme le ministre de la Défense nationale avait à dire. Il a déclaré qu'on n'avait pas l'intention de modifier la situation dans les provinces Maritimes. Le ministre répondait à ma question et à celles d'autres députés au sujet de la répercussion économique des modifications à la politique de défense.

Qu'avons-nous obtenu par suite de cette politique générale de communication avec les unités civiles en cause? Qu'avons-nous obtenu par suite de la politique d'intention du gouvernement, des démarches directes, pragmatiques et pratiques et des initiatives qui suivront? Nous avons été témoins depuis trois mois de la fermeture de *Fairey Aviation* sans consultation préalable; nous avons été témoins hier soir de la fermeture de E.M.I. Cosser à Dartmouth sans consultation préalable et nous avons entendu des rumeurs bien fondées cette semaine, selon lesquelles le conseil des métiers et du travail dans les chantiers maritimes à Halifax, par suite de l'intention du gouvernement, doit commencer à mettre à pied des centaines d'employés civils.

Si ces initiatives sont nécessaires, il appartient au gouvernement de rencontrer les services économiques intéressés pour leur en dire les raisons. Si le gouvernement ne veut pas nous indiquer ici, à la Chambre des communes, ce qui se passe, du moins il devrait le confier au service économique le plus directement intéressé; savoir la ville, le village, ou la province en cause. Le gouvernement devrait s'entretenir avec les dirigeants des villes et des collectivités visées pour leur exposer ses projets bien à l'avance. Mais il ne l'a pas fait, et il n'a pas l'intention de le faire. C'est d'une évidence foudroyante.

La tendance à retenir les informations laisse non seulement les députés de l'opposition, mais j'en suis sûr plusieurs députés de l'arrière-ban, dans un sentiment de frustration. Il se produit une chose plus importante: on laisse à la population l'impression qu'elle ne peut plus croire les déclarations des membres du cabinet. Il se peut que les membres du cabinet ne soient pas informés des intentions du premier ministre. Voilà qui expliquerait en grande partie la situation. Il les informe en maintes occasions dans son bureau ou par les journaux.